

C'est quoi, ce chantier Rue Cortot et Rue du Mont-Cenis ?

Quoi ?

Reprise du pavage sur traversées piétonnes pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Où ?

Rue Cortot (à hauteur du n° 7) et rue du Mont-Cenis (à hauteur du n° 19)

Quand ?

Du 2 au 16 juin 2020

Comment ?

- ⚠ Retrait de l'ancien revêtement pavé
- ⚠ Pose d'un nouveau revêtement pavé
- ⚠ Réalisation de la signalisation horizontale (marquage au sol)

Le chantier au jour le jour :

- ⚠ Fermeture provisoire à la circulation de la rue Cortot. Déviation mise en place par les rues du Chevalier de la Barre, rue de la Bonne, rue Saint-Vincent, rue Caulaincourt, avenue Junot, rue Norvins et rue des Saules ;
- ⚠ Neutralisation provisoire d'un emplacement de stationnement GIG-GIC au niveau du n° 5 rue Cortot. Cet emplacement est reporté au droit du n° 13 rue des Saules.
- ⚠ Déviation de la ligne de Bus RATP

La circulation des piétons est maintenue et protégée en permanence.

Contacts

RÉALISATION

DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS
SECTION TERRITORIALE DE VOIRIE - CENTRE
24, AVENUE NIEL, PARIS 17^E DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 12H30
TÉL. 01 43 18 51 00 DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 13H30 À 17H

ENTREPRISES

FAYOLLE / AXIMUM

**Plus d'infos
Sur chantiers.paris.fr
et au 3975***

*SERVICE GRATUIT + LE PRIX NORMAL DE L'APPEL

MERCI POUR VOTRE PATIENCE

